

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 19 mai 2017**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 12

**Etaient présents :** FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – BEAUDUCÉL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

**Absents excusés :** ASSELIN Marie-Christine - DAGUISE Laurent - FAUCHEUX Ludivine

**Secrétaire de séance :** Christelle HALLET

#### **Ordre du jour :**

- Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg
- RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) « Le manège des 5 lieux »
- Tour de garde des législatives (les dimanches 11 et 18 juin 2017)

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Présentation du projet du lotissement communal
- Divers

#### **I : Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg**

Actuellement le Syndicat Intercommunal des eaux de Châteaubourg avait dans ses statuts la production et la distribution de l'eau des communes alors que dans les faits le syndicat n'a plus que la compétence de distribution. Les communes doivent donc délibérer pour cette modification. Le conseil municipal valide donc cette modification.

#### **II : RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) « Le manège des 5 lieux »**

Le RIPAME est une organisation d'espace jeu pour les jeunes enfants qui se déplace dans plusieurs communes. Val-d'izé met à disposition des locaux et du matériel. Les communes adhérentes sont actuellement Landavran, Montreuil-sous-Perouse, Taillis et Saint Christophe des bois.

A la demande de la commune de Champeaux et d'assistantes maternelles, l'idée d'intégrer le RIPAME avait été évoquée. Au vu des difficultés pour l'espace jeux de Marpiré à avoir une éducatrice, la CSF et la commune de Marpiré ont rencontré le RIPAME.

En adhérent à ce RIPAME, un éducateur viendrait à chaque séance de l'espace jeux de Marpiré et travaillerait avec les bénévoles de la CSF qui gère l'espace jeux de Marpiré.

La CAF prend en charge une partie des frais et le reste est réparti entre les communes. Pour Marpiré et Champeaux la quote-part serait de 15%. Le montant des coûts serait de 670€ par an pour les coûts de fonctionnement. Pour les coûts d'investissement, la commune devrait participer à hauteur de 15 % soit 185 € pour 2017 (année de création). Un véhicule électrique sera acheté pour l'éducateur donc un coût de 274€ pour Marpiré et Champeaux. Soit un total de 1129 € pour 2017 pour les communes de Marpiré et Champeaux.

Le dossier doit être déposé rapidement.

Le conseil municipal valide l'adhésion au RIPAME et accepte de participer à la quote-part de frais.

### **III : Tour de garde des législatives (les dimanches 11 et 18 juin 2017)**

#### ***Pour les élections du 11 juin 2017 :***

8h00 – 10h00 : Thérèse MOUSSU – Auguste FAUVEL – Gildas DUBOIS  
10h00 – 12h00 : Hervé SEVENO – Gisèle PINSARD – Jean-Yves PAIN  
12h00 – 14h00 : Geneviève DENIS – Frédéric LEJAS – Alain TRAVERS  
14h00 – 16h00 : Thierry DELAUNAY – Marie-Christine ASSELIN – Laurent DAGUISE  
16h00 - 18h00 : Ludivine FAUCHEUX – Christelle HALLET – Cécile BEAUDUCEL

#### ***Pour les élections du 18 juin 2017 :***

8h00 – 10h00 : Thérèse MOUSSU – Marie-Christine ASSELIN – Auguste FAUVEL  
10h00 – 12h00 : Gildas DUBOIS - Jean-Yves PAIN – Gisèle PINSARD  
12h00 – 14h00 : Cécile BEAUDUCEL – Alain TRAVERS – Frédéric LEJAS  
14h00 – 16h00 : Christelle HALLET – Thierry DELAUNAY – Thérèse MOUSSU  
16h00 - 18h00 : Laurent DAGUISE - Ludivine FAUCHEUX – Hervé SEVENO

### **IV : Présentation du projet du lotissement communal**

Le gérant d'Infra concept, concepteur du lotissement, a proposé deux esquisses de projet pour le lotissement communal que Thérèse MOUSSU nous présente. Le conseil municipal apporte ses remarques pour que le projet avance.